



Humeur Bio, 12 rue de la Poyat, 39200 Saint-Claude

Messager : Manu Josserand 329, Rue de Montépile 39310 Septmoncel

mail : manu.josserand@wanadoo.fr

SOMMAIRE

- Commission foire
- Commission décroissance
- Petites annonces
- OGM: retour sur les procès
- Commission commandes
- Petit marché
- Rendez-vous à venir

Commission foire

Petit bilan de la foire

Humeur Bio de Longchaumois, 5 mois après, vu par les organisateurs.

- 52 exposants toujours heureux de participer ou de revenir, pour la qualité de l'accueil, et surtout une clientèle curieuse et bon enfant.
- Depuis 9 ans, nous avons fidélisé une population, qui va croissante, satisfaite de retrouver les exposants, leur produits, et d'en découvrir de nouveaux, le dernier week-end d'octobre.

• Pour la troisième année le bal folk, a été une réussite au niveau de sa fréquentation, et de la bonne ambiance.

• Une manifestation en lien avec l'esprit de la foire, organisé par la municipalité de Longchaumois, « le jour de la nuit », a permis une animation dans le village.

• Bilan financier positif :
Dépense : 2797€
Recette : 4928,10€
Résultat : 2131,10€

impliqués pendant cette manifestation ;

Cependant nous souhaitons accueillir dans notre groupe d'organisateurs, joyeux et enthousiastes, quelques personnes pour soutenir et développer notre manifestation.

Françoise Petit

Valérie et Françoise
Pittel Valérie : 03 84 41 26 99
Petit Françoise : 03 84 45 05 85

En conclusion : nous remercions les bénévoles qui se sont

Commission commandes

La commission commande étoffe l'offre de produits alimentaires en gros en ajoutant le catalogue du distributeur Euro-nat à celui de Markal.

Produits alimentaires à la Marjolaine

Desormais, il existe un bon de commande pour chaque distributeur . Attention toutefois à ne choisir qu'un seul distributeur par commande groupée (pas de

panachage).

La provenance des produits a été intégrée au bon afin d'éviter les mauvaises surprises.

Ci-dessous la charte des distributeurs:

Notre filière Bio - Markal



Article 1

Etre en direct avec les producteurs & le monde agricole

En évitant les intermédiaires, cette proximité avec les producteurs permet à Markal une meilleure connaissance des contraintes de la terre et de l'agriculture biologique afin d'établir un calendrier d'exploitation visant la qualité optimum des produits.



Article 2

Travailler la Terre selon les critères de l'agriculture biologique

La nature fait bien les choses. En s'interdisant toutes utilisations ou manipulations nocives, nous respectons le sol, le bien-être des consommateurs et les générations futures..

Article 3

Etre en harmonie avec les cycles de rotation des cultures

Des engagements pris sur 3-5-7 ans garantissent aux producteurs plus de sérénité. Par ailleurs, cela permet à la terre de régénérer ses capacités nutritives pour fournir aux denrées agricoles cette qualité incomparable.



Article 4

Préserver les savoir-faire à travers le monde

La planète est riche de savoir-faire uniques. Une des vocations de Markal consiste à les protéger et à les pérenniser, de génération en génération, en redonnant confiance aux familles d'exploitants.



Article 5

Respecter la cartographie agricole mondiale

En priorisant les achats locaux des produits naturellement disponibles, Markal soutient une agriculture française et européenne séculaire. Elle agit de la même manière avec la disponibilité géographique exclusive des matières sur les autres continents de la planète.



Article 6

éviter les transports inutiles et limiter leurs impacts néfastes sur l'environnement

En rationalisant les transports, en agissant sur le chargement et les trajets des marchandises, Markal limite au maximum l'impact sur l'environnement créé par ces flux amonts et aval en privilégiant la massification des produits en plate formes régionales.



Article 7

Effectuer une réelle traçabilité des produits,

assurer la transparence et respecter le bien-être des consommateurs

Markal est en mesure de proposer aux consommateurs, de plus en plus attentifs à la composition et aux origines vérifiables des produits, toute la transparence requise ! Faire le choix d'un produit estampillé par la filière, c'est faire le choix de la qualité en toute confiance.



Article 8

Une politique tarifaire « économogique »

Offrir des produits Bio de qualité ne signifie pas obligatoirement qu'ils se vendent chers.

En limitant les intermédiaires, en appliquant une politique commerciale dynamique, les efforts de Markal convergent vers un objectif : concilier économie et écologie.



La tempête qui a balayé la France au début du mois n'a pas épargné l'Andalousie. Les vergers de Bruno Chaumier ont été touchés. Du coup la seconde

Agrumes

commande d'agrumes sera retardée. Des infos par

l'intermédiaire des coordonnateurs dès que possible.

Légumes

Humeur Bio se fait le relais de maraîchers qui ont encore des légumes d'hiver à proposer.

• Pommes de terre

Marie et Thibault, producteurs à St Maur, vendent des pommes de terre à chaire fondante: 1€ le kilo.

Ils ont également des pommes de terre de petit calibre (diverses variétés) pour de la semence.

Tel: 03 84 47 38 85

• Oignons

Guillaume Parrent peut encore vous fournir en oignons: 8€ le filet de 5 kg.

Tel :03 84 42 77 26

Un petit marché cet été?

Il n'a pas eu lieu l'an dernier et il nous a manqué...

J'ai nommé : Le p'tit marché, celui de début juillet, qui apporte des couleurs et des saveurs estivales dans nos contrées

encore à peine remises de l'hiver ! Et puis toutes sortes de douceurs et produits locaux...

C'est avant tout un moment qui permet à un groupe Humeur Bio (ou des groupes voisins) de réunir ses (leurs) forces vives locales pour organiser un événement convivial et créateur de lien dans son (leur) secteur.

Pour faciliter la tâche aux uns et

aux autres, Michèle Rome a réalisé un cahier de route avec marche à suivre, documents utiles, contacts..., qui est enrichi à chaque nouvelle édition.

Qu'on y réfléchisse donc jusqu'à l'Assemblée Générale, et si la motivation est au rendez-vous, le p'tit marché 2010 aura bien lieu !

Anouk Jeannon

La commission décroissance continue à défricher l'idée de jardins partagés.

Une rencontre a eu lieu le 10 mars à la mairie de St Claude. Le principe des jardins partagés semble intéresser les élus. D'autre part, Josiane Rouchouse a poursuivi ses rencontres avec les différentes structures de la ville. Certaines ont manifesté leur souhait de voir le projet se réaliser et la volonté d'être partenaires. Aussi, se fait jour l'envie d'organiser une journée autour

des jardins partagés: pour que les structures de Saint-Claude puissent se rencontrer et que celles qui ont mené cette expérience ailleurs dans le Jura puissent partager avec nous leur expérience.

Ceux qui ont envie de nous aider à cultiver notre projet peuvent nous rejoindre:

- vendredi 19 mars à 16h30 devant la Maison du Peuple, pour chercher des friches susceptibles d'être cultivées dans St-Claude.
- Mercredi 31 mars à 13h30 chez Marie-Pierre Banos (Chaumont) pour une réunion décroissance.

Emmanuel Josserand

du bardas... et même si c'est pas forcément habitable en l'état, je veux bien faire de petits travaux si il faut.. J'étudie toutes propositions comme on dit !

benoît Pasquier
03 84 41 26 34
06 76 76 65 25



Sam.
10
14/21h
&
Dim.
11
10/18h

AVRIL
2010

-Conférences
-Concerts
-Espace jeux
-Expositions
-Rencontres
-Espace restauration

LONS LE SAUNIER
Juraparc

Tarif 1,50€ à partir de 12 ans

Petite annonce

je cherche un appart / maison / bout de terrain à louer pas trop cher... (400 € maxi) aux alentours de saint claude (septmoncel, chaumont, chevry, ranchette... saint lupicin...) avec bien sûr une possibilité de jardiner et de ranger

Rendez-vous à venir...

Humeur Bio s'associe à la Frat et au CPIE pour la projection des films:

"Le monde selon Monsanto"

le jeudi 1 avril au cinéma de Saint-Claude
La projection sera suivie d'un débat et d'un pot.

Pour sensibiliser également le jeune public,
une projection du film

"Patate"

se déroulera le mardi 6 avril au cinéma de
Moirans en Montagne.

Cette projection est ouverte aux enfants
à partir de 5 ans. Une animation autour
des légumes sera proposée par le CPIE à
la suite de la projection.

Assemblée générale d'Humeur Bio

samedi 24 avril 2010

Salle des fêtes de Chevry

(lieu encore susceptible de modification: se
référer au courrier de convocation).

Rendez-vous dès 10h00 avec repas
partagé (chacun apporte un plat et
l'association offre les boissons).



Forum Social les 24 et 25 Avril 2010

Salle des Arquebusiers à Dole
Avenue de Lahr (à proximité du stade)

Programme

SAMEDI 24 Avril

- 15 h Accueil et Ouverture du Forum (et da la buvette)
- 15 h Stands des Associations, Mini-Conférences et Projection Film
- 17 h Conférence et débat "Le travail des temps modernes" avec Laurent Garrouste (inspecteur du travail)
- 19 h Apéritif & Concert Cabaret avec les "Cénobites tranquille (Boris Vian, Bobby Lapointe, Apollinaire, Robert Desnos)
- 21 h Repas bio (sur réservation)
- 22 h Pièce de théâtre "Vendez tout" avec la Compagnie "Gravitation
- 24 h Clôture de la Journée

DIMANCHE 25 Avril

- 11 h Apéritif et chants révolutionnaires avec "Les Utopistes debout"
- 11 h Stands des Associations, Mini-Conférences et Projection Film
- 12 h Buvette et barbecue
- 15 h "Agriculture et alimentation: agir local contre la crise mondiale" conférence / table ronde avec Matthieu Cassez (ATTAC), Jean Chey (MODEF), Bernard Perrin (Réseau Education au Développement) et Gilles Séné (Franche-Comté Nature Environnement)
- 17 h Détente musicale avec "ALMA JAZZ TRIO"
- 18 h Conférence / Débat "Pénalisation du mouvement social - impunité de la délinquance financière" avec Evelyne Sire-Mari (Magistrat; Membre du Comité Central de la LDH)
- 20 h Résumé et clôture du Forum

Les organisateurs : Un collectif d'associations de la région de Dole composé d'AMAP du Pays Dolois, Artisans du Monde, ATTAC 39, Cercle Condorcet Interface, Ligue des Droits de l'Homme, Réseau pour une Paix Juste à Proche Orient, Tourisme & Développement Solidaires)

Contact et information : fs.dole@orange.fr

Un faucheur volontaire revient sur les deux procès

Benoît Coly est un habitué du Haut-Jura où il se rend régulièrement.

Actuellement boulanger dans le Loiret, il projette de s'installer en Auvergne dans une "écoferme". Il a bien voulu retracer pour Humeur Bio les deux procès qui ont réuni les 59 faucheurs volontaires.

18 août 2007 : A l'aube, nous (59 faucheurs) pénètrons sur une parcelle de maïs OGM (MON 810*NK603) gardée par une dizaine de gendarmes et la détruisons. Cette action est menée à visage découvert et à mains nues.

Nous partons ensuite en convoi jusqu'à la gendarmerie de Poinville, en faisant une halte devant un centre Monsanto, pour dénoncer ses agissements passés et présents. S'ensuivent quelques heures de garde à vue, durant laquelle certains refusent le prélèvement biologique (ADN).

Automne 2007: Convoqués au tribunal, le procès est finalement reporté pour cause de Grenelle de l'environnement.

Janvier 2008 : Moratoire sur la culture du maïs MON810, seul OGM autorisé.

8 au 10 avril 2008: procès de Chartres : Chaque prévenu est appelé à la barre pour exprimer les motivations de son geste. L'hétérogénéité du groupe (âge, profession, département) fait plaisir à voir et à entendre. Beaucoup d'agriculteurs, des artisans, des chômeurs, des

retraités, des médecins et infirmiers, des travailleurs sociaux, font prévaloir le droit à une planète saine, l'impossibilité de la coexistence OGM/non-OGM, les désastres de Monsanto dans de nombreux pays, les potentiels risques sanitaires, le droit de choisir une alimentation non-OGM,...

C'est ensuite les témoins(dont Christian Vélot, Marie-Christine Blandin, Jean-Marie Muller) scientifiques, sociologue, magistrat, politique, qui témoignent de la dispersion du pollen à 20 km à la ronde, des conclusions du grenelle remettant en cause les OGM, défendant la désobéissance civile, l'inutilité et les dangers sanitaires et environnementaux des OGM-pesticides, ainsi que l'inadéquation entre ce type d'action et la prise d'ADN.

Viennent enfin la réquisition du procureur, la plaidoirie des avocats, Monsanto demandant 300 000 euros, et nos avocats plaident la relaxe, "l'état de nécessité" :

« N'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace ».

5 Juin 2008: le tribunal de Chartres prononce la relaxe. (les motivations des juges peuvent être envoyées à ceux qui le

désirent)

6 juin 2008: le parquet fait appel

18, 19 et 20 novembre 2009:
Procès de Versailles

Un nouveau ès débute, avec la présence de nouveaux témoins dont G-E Séralini, président du CriiGen, sur la faiblesse des tests sanitaires, Guillaume Gamblin du MAN (mouvement pour une alternative non-violente) qui défend la désobéissance civile, H Holder (Les amis de la terre-Europe),qui explique que le parlement n'a jamais réussi à se mettre d'accord sur cette question, un paysan espagnol qui a vu sa récolte de maïs contaminé par ses voisins et qui ne peut plus faire de maïs biologique, une présidente d'ATTAC qui donne un aperçu de la situation planétaire.

Monsanto a également cité des prévenus, le président régional de FNSEA Centre qui explique que le pollen de maïs est lourd et fragile, que les abeilles n'en mangent pas , une scientifique membre de la commission du génie bio-moléculaire, dissoute suite au Grenelle.

Les avocats nous offrent ensuite une sorte de spectacle pour convaincre.

Ce sont des moments forts pour les prévenus et le public qui assistent au procès.

Benoit Coly

COMMUNIQUE DU COLLECTIF DES FAUCHEURS DE LA RÉGION CENTRE

Le 27 janvier 2010

Après la relaxe des « 58 faucheurs volontaires de Poinville », le 5 juin 2008, par le Tribunal Correctionnel de Chartres, 53 d'entre eux ont été condamnés le 22 janvier dernier par la Cour d'Appel de Versailles, à 3 mois de prison avec sursis et 1000 € d'amende alors que 4 « récidivistes » l'ont été à 120 jours-amende à 30 €/jour.

La Cour d'Appel a démonté « l'état de nécessité », établi par les juges de Chartres, principalement en réfutant les acquis scientifiques postérieurs à l'action de Poinville.

Les conclusions de la Haute Autorité sur les Biotechnologies ont été ignorées ainsi que l'acte militant des faucheurs qui a contribué à l'arrêt des cultures OGM décrété depuis par le gouvernement. Cet acte est réduit à un vulgaire sabotage dénué de sens politique.

La Cour d'Appel a toutefois relaxé ceux qui avaient, lors de leur garde à vue, refusé le prélèvement ADN et a accordé seulement 11 000 € de dommages et intérêts à la société Monsanto, qui souhaitait tirer un profit maximal de la neutralisation de l'essai de Poinville en demandant la somme de 1 million 300 000 €!

Les « 58 faucheurs volontaires de Poinville » ont formé un pourvoi en cassation. Si nécessaire, une requête sera déposée auprès de la Cour Européenne des Droits de l'Homme, comme l'ont fait les « 49 de Grenelle » et les « 32 de Villereau », afin de mettre de nouveau l'état français devant ses responsabilités, lui-même ayant eu un retard de 6 ans, au moment des faits, dans la transposition de la directive européenne 2001-18 sur la dissémination des OGM.

Contacts:

Franciska Soler: 06 82 35 89 19

Jean-Marie Loury: 06 71 77 93 70

BULLETIN D'ADHESION / DON 2010

COMITE DE SOUTIEN AUX FAUCHEURS D'OGM DE PITHIVIERS

Loiret Nature Environnement - 64, route d'Olivet - 45100 ORLEANS

soutienfaucheurs.pithiviers@laposte.net

Depuis 2005, 81 faucheurs volontaires ont été jugés à Orléans (45) et 58 à Chartres (28). Leur périple judiciaire se poursuit: pourvoi en cassation pour les 58 de Poinville, Cour Européenne des Droits de l'Homme pour les 81, procès « ADN » pour ceux qui ont refusé de s'y soumettre après condamnation. Pour les soutenir, vous pouvez:

Adhérer au comité de soutien : de 5 à 10 € selon revenu

Organisations : 30 €

Faire un don : ----- €.

Chèque à l'ordre du Comité de soutien aux faucheurs d'OGM de Pithiviers.

À renvoyer à l'adresse ci-dessus.

Nom : _____ Prénom : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Courriel (si vous en avez un, merci de l'indiquer pour limiter les frais d'envoi postaux) :

Tel : _____

Date : _____ Signature : _____